

Étude : Pertes de revenu potentielles chez les diplômés des niveaux secondaire et postsecondaire en raison du ralentissement économique provoqué par la COVID-19

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 28 juillet 2020

La pandémie de COVID-19 a durement touché les jeunes au Canada, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans étant passé de 10,3 % en février à un sommet historique de 29,4 % en mai. Ce taux pourrait avoir des répercussions à long terme sur les diplômés des établissements secondaires et postsecondaires de la promotion de 2020, alors qu'ils tentent d'intégrer le marché du travail.

Une nouvelle étude permet de fournir des estimations des pertes de revenu cumulatives que pourraient subir les finissants de cette année au cours des cinq premières années suivant l'obtention de leur diplôme, selon l'ampleur du ralentissement économique. Plus particulièrement, cinq scénarios liés au taux de chômage chez les jeunes cette année ont été examinés et comparés avec la moyenne historique à long terme de 14,3 %, soit des taux de chômage potentiels de 16,0 %, de 19,0 %, de 22,0 %, de 25,0 % et de 28,0 %. D'autres facteurs pourraient avoir une incidence sur le revenu des diplômés, mais ces derniers ne sont pas examinés dans l'étude.

Les diplômés des écoles secondaires, des collèges et des programmes de baccalauréat de la cohorte de cette année pourrait perdre de 23 000 \$ à 44 000 \$ en revenu au cours des cinq prochaines années si le taux de chômage annuel des jeunes atteint 28,0 % cette année. Cela représente des pertes de 4 600 \$ à 8 800 \$ par année.

Selon une [étude](#) publiée antérieurement par Statistique Canada, bien que de telles pertes soient au moins aussi importantes que l'endettement moyen des diplômés postsecondaires, elles demeurent assez faibles comparativement aux avantages à long terme que procure l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires par rapport à un diplôme d'études secondaires. Par exemple, à la mi-carrière, les diplômés universitaires touchent généralement environ deux fois plus que leurs homologues diplômés du secondaire, ce qui correspond à une différence d'environ 40 000 \$ en une année.

Si le taux de chômage chez les jeunes atteint 19,0 % cette année, ce qui s'approche du sommet historique de 19,2 % enregistré en 1983, les pertes de revenu pourraient être beaucoup plus modestes et se situer autour de 8 000 \$ à 15 000 \$ sur les cinq prochaines années (ce qui représente environ 1 600 \$ à 3 000 \$ par année). Dans un scénario où le marché du travail des jeunes se rétablit très rapidement et où leur taux de chômage atteint à 16,0 % cette année, les pertes sur cinq ans pourraient être inférieures à 6 000 \$ pour tous les groupes, ce qui revient à moins de 1 200 \$ par année.

Peu importe le scénario qui se concrétisera dans les faits, les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires de sexe féminin de cette année pourraient subir, au cours des cinq prochaines années, des pertes de revenu plus prononcées que leurs homologues de sexe masculin. À titre d'exemple, si le taux de chômage chez les jeunes s'établit à 28,0 % cette année, les bachelières pourraient perdre 43 674 \$ sur une période de cinq ans, alors que leurs homologues de sexe masculin perdraient 27 887 \$.

Les études supérieures pourraient aider les jeunes qui choisissent de poursuivre leurs études à traverser la crise économique. Bien qu'il soit possible que les diplômés du niveau secondaire perdent moins de revenus en dollars que les diplômés du niveau postsecondaire, ces pertes potentielles représentent une plus grande part de leur revenu, puisque le revenu moyen des diplômés du secondaire est considérablement moins élevé que celui des diplômés du niveau postsecondaire. Par exemple, selon le pire scénario envisagé dans le cadre de la présente étude, les diplômés du secondaire de sexe masculin pourraient perdre 19,9 % de leur revenu, comparativement à 11,6 % pour leurs homologues bacheliers.



L'étude intitulée « [Pertes de revenu potentielles chez les diplômés de niveau secondaire et postsecondaire en raison du ralentissement économique provoqué par la COVID-19](#) », qui fait partie de la publication *Aperçus économiques (11-626-X)*, est maintenant accessible. Un article plus court intitulé « [Dans quelle mesure la COVID-19 pourrait-elle avoir une incidence sur les revenus de la promotion de 2020?](#) », qui fait partie de la série *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur (45280001)*, est maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composer sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec Marc Frenette au 613-864-0762 (marc.frenette@canada.ca) ou avec Derek Messacar au 709-351-1018 (derek.messacar@canada.ca), Division de l'analyse sociale et de la modélisation.